



COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@communededalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à l'école de MORTROUX,*

La Foulerie n° 4

le JEUDI 28 FEVRIER 2019

à 20H

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation du P.V. du 31.01.2019
2. Arrêtés de police
3. Budget communal 2019 – Rapport du Collège communal – Article L1122-23 du CDLD
4. Budget communal 2019 – Approbation
5. Budget communal 2019 – Fixation de la dotation à la Zone de Police Basse-Meuse
6. Budget communal 2019 – Fixation de la dotation à la Zone de Secours 4 Vesdre-Hoëgne & Plateau
7. Marché public de travaux – Rénovation de la salle du Conseil et des mariages à Dalhem – Approbation des conditions et du mode de passation
8. Marché public de travaux – Supracommunalité – Liaison douce Soumagne-Blegny-Dalhem – Travaux de réhabilitation du tunnel et du pont du Trimbleu à Dalhem – Approbation avenant n° 1
9. ASBL Basse-Meuse Développement – Renouvellement adhésion année 2019
10. Intercommunales – Méthode de désignation (clé de répartition) et désignation des délégués de la Commune aux assemblées générales
11. Désignation des représentants de la Commune au sein de l'ASBL Agence Locale pour l'Emploi
12. Désignation des représentants de la Commune au sein de la Commission Communale de l'Accueil (CCA)
13. Désignation des représentants du Pouvoir Organisateur de l'enseignement communal au sein de la Commission Paritaire Locale (CoPaLoc)
14. Désignations et ratifications des désignations des représentants de la Commune au sein d'organes extérieurs
15. Location de pêche – Mortroux – Ruisseau d'Asse – Renouvellement du bail de pêche avec la Pêche Section Ru d'Asse (PSRA)
16. Patrimoine – Acquisition pour cause d'utilité publique de parcelles de terrains sises à Bombaye – Décision de principe
17. Octroi d'une prime communale de naissance ou d'adoption – Approbation du règlement

Province de 4000 LIEGE
Arrondissement de 4000
LIEGE



COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@communededalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
à l'école de MORTROUX,
La Foulerie n° 4
le JEUDI 28 FEVRIER 2019
à 20H*

ORDRE DU JOUR

HUIS CLOS

1. Approbation du P.V. du 31.01.2019
2. Personnel communal contractuel (service travaux et écoles) – Désignations – Ratifications
3. Personnel enseignant temporaire – Désignations – Ratifications
4. Personnel enseignant définitif maternel – Demande de disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite

Dalhem, le 19 février 2019.

La Directrice générale,

J. LEBEAU

PAR LE COLLEGE,

Le Bourgmestre,

A. DEWEZ